

## LES ARCHIVES DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Thomas Morel

La contemporaine | « Matériaux pour l'histoire de notre temps »

2017/3 N° 125-126 | pages 56 à 59

ISSN 0769-3206

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2017-3-page-56.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La contemporaine.

© La contemporaine. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Les archives de la Ligue des droits de l'homme

THOMAS MOREL, BDIC

**E**n juin 2000, les archives de la Ligue des droits de l'homme (LDH), saisies par la Gestapo en 1940, ont été déposées à la BDIC à l'issue d'un parcours mouvementé, de leur spoliation à leur rapatriement en France en février 2000, en passant par Berlin, la Tchécoslovaquie puis la Russie – une histoire désormais bien documentée<sup>1</sup>. Les archives de la LDH faisaient partie d'un ensemble vaste de fonds d'archives françaises conservées à Moscou dans le secret de la Guerre froide, dont on n'apprit l'existence que dans le courant des années 1990. Lors du rapatriement, certains choisirent de confier leurs fonds à « *la section des archives privées des Archives nationales (ainsi furent complétés les fonds Jules Moch ou Marc Bloch)* »<sup>2</sup>. Les archives de la Ligue de l'enseignement y ont également été déposées en 2014. D'autres choisirent un centre de documentation public ou privé : les archives de Léon Blum furent confiées au Centre d'histoire de Sciences Po et celles de la SFIO à l'Office universitaire de recherche socialiste. La LDH, elle, choisit la BDIC. Nous voudrions essayer d'apporter quelques hypothèses pour expliquer cette décision, en revenant sur les liens de l'association avec la BDIC au cours du XX<sup>ème</sup> siècle – en nous gardant de vouloir en faire une cause qui aurait prédéterminé le dépôt de 2000, mais plutôt en nous interrogeant sur ses conditions de possibilité.

On a peut-être tendance à l'oublier aujourd'hui, mais la constitution par la BDIC de collections liées à la thématique des droits de l'homme, dont fait partie la LDH, ne date pas de ce dépôt et lui sont largement antérieures. Le travail conséquent de traitement et de mise en valeur de cette documentation mené à la BDIC depuis 2000 – et l'année 2018 ne dérogera pas à la règle – s'appuie sur des pratiques et des échanges anciens. On s'attachera ici à esquisser l'histoire de l'entrée de divers fonds liés à la LDH et plus largement aux droits de l'homme au sein des collections de la BDIC, tout en portant attention aux liens entre les personnalités des deux structures au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. On détaillera ensuite le travail effectué sur les fonds LDH depuis 2000, en s'arrêtant plus particulièrement sur celui qui concerne actuellement les archives de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

## ENTRE-DEUX-GUERRES – LES RÉSEAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE DE LA GUERRE ET DE LA LDH

Dès ses origines, la BDIC a recueilli une documentation conséquente sur la thématique des droits de l'homme et sur ce qu'on appelait alors les « libertés publiques ». La création de la Ligue des droits de l'homme au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, son engagement en faveur d'un « pacifisme juridique »<sup>3</sup> puis son positionnement antifasciste dans l'entre-deux-guerres en faisait alors un objet d'étude naturel pour une bibliothèque qui entendait documenter la Guerre et ses origines. En 1917, une collection du *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'homme* faisait déjà logiquement partie des périodiques des collections Leblanc<sup>4</sup>, qui constituaient le premier fonds de la Bibliothèque et Musée de la Guerre (BMG), créée en 1918. A la même période, de nombreux documents édités par la LDH rejoignaient les fonds de la BMG, notamment les statuts de la Ligue, les comptes rendus de ses congrès ou des pièces relatives à ses premières assemblées générales de 1898 et 1899<sup>5</sup>.

Au-delà de l'aspect documentaire, ne faut-il pas parler d'une proximité intellectuelle et sociale entre les membres des deux structures ? C'est ce que pourrait suggérer le profil des hommes engagés dans la Société de l'histoire de la Guerre de 1914 et des amis des bibliothèque et musée de la Guerre, créée en juillet 1918 à l'initiative du parlementaire André Honnorat. Dans cette société, qui entend « *favoriser l'étude de l'histoire de la guerre, apporter à l'Etat son concours pour développer les collections de la bibliothèque, entreprendre des publications sur l'histoire de la guerre* »<sup>6</sup>, on trouve en effet des personnalités membres des instances nationales de la Ligue : l'historien Alphonse Aulard – membre du comité central (1918-1928) et vice-président de la LDH (1921-1928), l'économiste Charles Gide – membre du comité central (1918-1932) et vice-président de la LDH (1927-1932), le géographe Jacques Ancel – membre du comité central (1930-1935), ou le mathématicien Paul Appel (simple ligueur)<sup>7</sup>. Dans le « comité d'initiative » de la Société de l'histoire de la Guerre, quatre personnes<sup>8</sup> siègent également – ou ont siégé – au comité central de la Ligue. Camille Bloch, premier directeur de la BMG de 1918 à 1934 et figure importante de l'histoire de l'établissement, est également « dreyfusard et ligueur »<sup>9</sup>. Il faudrait néanmoins nuancer la portée de ces liens, ne

serait-ce qu'en constatant que l'un des signataires du comité d'initiative est... Maurice Barrès, dont les positions sont radicalement opposées à celles de la LDH ; une étude plus conséquente serait sans doute nécessaire pour analyser l'entrelacement des réseaux de la BDIC avec ceux de la LDH – et bien plus largement, ceux de la III<sup>ème</sup> République. Si des membres de la Société de l'histoire de la Guerre ou de son comité d'initiative sont par ailleurs ligueurs, cela n'implique pas qu'ils se trouveraient dans ces structures en tant que ligueurs, d'autant que ces hommes ont également bien d'autres engagements politiques et associatifs. Jacques Ancel ou Alphonse Aulard, entre autres, sont également dirigeants de la Ligue de l'enseignement<sup>10</sup>. On peut tout de même évoquer « la cordialité »<sup>11</sup> des relations entre la LDH et la BDIC : en 1936, quand le secrétaire général Emile Kahn souhaite s'assurer que l'ensemble des publications de la LDH soient disponibles à la Bibliothèque nationale et à la BDIC, il reçoit « un meilleur accueil du directeur de la Bibliothèque de documentation internationale », celle-ci fournissant « immédiatement [...] une liste des publications que possède la Bibliothèque pour que la Ligue puisse la compléter »<sup>12</sup>.

## APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE – LES PREMIERS FONDS D'ARCHIVES LDH À LA BDIC

Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, probablement dans les années 1970<sup>13</sup>, des archives liées aux activités d'Henri Guernut, secrétaire général de la LDH de 1912 à 1932, rejoignent les collections de la bibliothèque par l'intermédiaire de la famille Guernut<sup>14</sup> : il s'agit de documents relatifs aux campagnes de réhabilitation de soldats de la Grande Guerre, ainsi qu'à des affaires diverses (les affaires Ohmé-Roberstein, du Général Percin, et du « Bonnet Rouge »). Dans cette même décennie, la BDIC accueille les archives de Luigi Campolongo, l'un des fondateurs de la Ligue italienne des droits de l'homme, données par sa fille, Lidia Campolongo, en 1977. Peu après, Daniel Mayer, ancien président de la LDH (1958-1975) fait partie des « personnalités extérieures » du premier conseil d'administration de la BDIC constitué à la fin de l'année 1978 : « il a fait partie du noyau solide de ceux qui s'intéressaient à la bibliothèque et au musée »<sup>15</sup>. En 1981, il est le premier président de l'Association des amis de la BDIC et, à ce titre, rédige l'éditorial de la première *Lettre de l'association des amis de la BDIC et du Musée*, ancêtre de... *Matériaux pour l'histoire de notre temps*.

Plus récemment, en 1993, la BDIC crée un Centre de documentation et de recherche sur les droits de l'Homme, en collaboration avec la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDDH), le Centre de droit international de l'Université de Nanterre (CEDIN) et la Maison des droits de l'Homme de l'Université de Nanterre (MDH). « Doté d'un budget propre, le Centre était chargé de

la mise en place d'une politique d'acquisition [...] portant sur la question des droits de l'Homme ; il devait aussi contribuer à la constitution de bases de données locales spécialisées (base de dépouillement d'une cinquantaine de périodiques spécialisés, institutionnels, universitaires ou associatifs ; fichiers d'ONG, bases de données bibliographiques ponctuelles, etc.) ; il était enfin décidé d'ouvrir une salle permettant la libre consultation, en accès direct (une nouveauté à la BDIC), d'une sélection de périodiques ainsi que l'accès en ligne à des bases de données distantes<sup>16</sup>. » Si certains projets du Centre, comme celui des « bases de données locales », sont rapidement compromis par les évolutions numériques, le développement d'Internet et l'accès en ligne à de nombreux sites, plusieurs fonds d'archives continuent alors d'enrichir les collections de la BDIC, comme ceux du Secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (SIJAU) déposées en 1992, ou de la Ligue de défense des droits de l'Homme en Roumanie données en 1999.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2000, les archives de la LDH antérieures à 1940 revenues de Moscou sont déposées à la BDIC. Les correspondances de la présidence d'Henri Leclerc montrent que plusieurs pistes ont été étudiées par la LDH<sup>17</sup>. Finalement, le débat est tranché lors d'un vote du comité central de la LDH, le 20 mai 2000, où deux options sont proposées : les Archives nationales et la BDIC. Face au « prestige » des premières, « grande institution de la République » que certains membres du comité central mettent en avant, la BDIC a pour les autres l'avantage d'être « plus accessible », la bibliothèque et la LDH ayant même une « vision civique [...] en harmonie »<sup>18</sup>.

## LES ARCHIVES DE LA LDH DEPUIS 2000 – UNE EXPLOITATION VARIÉE

Après leur classement rapide, conformément aux engagements pris, les archives sont mises en valeur de multiples façons. Un ouvrage et des actes de colloques sont publiés et une exposition est organisée au Musée d'histoire contemporaine<sup>19</sup>. Dans le cadre de celle-ci, des entretiens filmés sont réalisés auprès de grandes personnalités nationales de la LDH : Robert Verdier, Madeleine Rebérioux, Françoise Seligmann et Henri Leclerc. Ces corpus d'archives orales, intégrés dans la collection *Mémoires Vivantes* de la BDIC, permettent d'offrir un autre regard sur le fonds d'archives écrites de la LDH. Au cours des années 2000, d'autres fonds qui portent sur la thématique des droits de l'homme, dans une perspective souvent internationale, entrent à la BDIC, comme le fonds du Comité pour le boycott de la coupe du monde de football en Argentine, déposé en 2004, les documents relatifs aux droits de l'homme en Uruguay, donnés en 2006, ou encore le fonds du Centre de documentation internationale pour le développement, les libertés et la paix, déposé en 2009. En outre, en 2006, les archives personnelles de

...



Jean-Jacques de Felice, avocat et ancien vice-président de la LDH de 1983 à 1996, sont également données à la BDIC, de même que celles de la Cimade, déposées en 2007. Mais c'est surtout la sauvegarde des archives de la Ligue postérieures à 1945 qui débute, en plusieurs versements effectués à partir de 2001, lorsque l'association quitte son siège historique de la rue Jean Dolent (Paris 14<sup>ème</sup>) pour de nouveaux locaux, rue Marcadet (Paris 18<sup>ème</sup>).

D'autres versements conséquents suivent en 2016-2017 tandis qu'un dernier doit encore être effectué en ce début d'année 2018. Ce sont bientôt 90 mètres linéaires du fonds d'archives postérieur à 1945, couvrant jusqu'aux années 2000, qui seront disponibles en consultation à la BDIC. L'intérêt scientifique du fonds est multiple. Tout d'abord du fait du champ d'action investi par la LDH, qui n'est pas spécialiste d'une thématique particulière. La Ligue coordonne ou participe à des campagnes avec diverses associations, qu'il s'agisse de structures nationales comme la Ligue de l'enseignement, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ou la Cimade, mais elle participe également à des collectifs locaux plus éphémères (notamment, pour les années 1990, le Collectif de soutien aux sans-papiers ou le Collectif des mal-logés – Mouvement contre les expulsions des logements parisiens). Elle est également en contact avec nombre de partis politiques, qui se rangent principalement entre le centre et l'extrême-gauche de l'échiquier politique. Selon une formule de Madeleine Rebérioux (présidente de 1991 à 1995), « *la Ligue est hors-*

*la-Ligue* »<sup>20</sup>. A ce titre, les archives sont autant de points d'entrée pour analyser l'histoire des sociétés civiles et politiques françaises et, plus largement, l'histoire du militantisme en France, dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Elles peuvent être étudiées sur une échelle nationale, notamment du fait de la présence des archives se rapportant aux relations du siège avec les sections locales de l'association. Le visage de la Ligue elle-même, où des citoyens anonymes de région côtoient des hommes aux prises avec les arcanes du pouvoir et le cœur de la République, est un objet d'étude riche. Mais les archives de l'association permettent d'investir un angle bien plus vaste, puisqu'y transparaît la façon dont la France est engagée dans des campagnes de défense des droits de l'homme de portée internationale.

D'autres fonds complémentaires pourront faciliter et compléter le travail des chercheurs, à l'instar des archives de Saïd Bouziri, données à la BDIC par l'association Génériques en janvier 2017. On pense aussi aux archives de Guy Paris, président de la Commission Sport de la LDH et membre du comité Droits et libertés dans l'institution militaire (DLIM), ou encore à celles de Dominique Guibert, secrétaire général (2009-2013, 2017-...) de la LDH, dont le traitement a seulement débuté. Notons aussi que l'ensemble des périodiques publiés par la LDH depuis sa création, dont le contenu est indispensable à la compréhension de l'histoire de l'association, sera bientôt disponible sur l'Argonnaute, la bibliothèque numérique de la BDIC : tout lecteur pourra consulter les versions numé-

risées du *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'homme* (1901-1919), des *Cahiers des droits de l'Homme* (1920-1963), de *La Ligue Informations* (1951-1975), du *Bulletin national* (1961-1975), de *Hommes et Libertés* (1977-...), du *Bulletin du comité central* (1984-1991), du *LDH-info* (1991-...) et de *Dossiers & Documents* (1991-1999). En outre, dans le cadre du programme LDH-120, du Labex *Les passés dans le présent*, plusieurs événements se préparent parallèlement aux commémorations organisées par la Ligue des droits de l'homme qui fête en 2018 les 120 ans de sa création. Ainsi la BDIC mène actuellement une nouvelle campagne d'entretiens filmés auprès de militants et anciens militants de l'association. Marie-José Chombart de Lauwe, Jean-Michel Belorgey, Michel Blum, Joëlle Brunerie-Kauffmann et Michel Échaubard ont déjà été interviewés. Cet ensemble de matériaux pourra être utilisé comme sources en vue du colloque qui se tiendra à Nanterre en décembre 2018 (*La Ligue des droits de l'homme depuis la Seconde Guerre mondiale. Penser et agir pour les droits de l'Homme*). Quelques extraits de ces entretiens seront intégrés à l'exposition virtuelle sur l'histoire de la LDH, de

1898 à nos jours, que la BDIC prépare actuellement en collaboration avec ses deux commissaires, Emmanuel Naquet et Gilles Candar.

Ce travail de collecte, de classement, de conservation et de communication, répondant aux missions traditionnelles des centres d'archives, est mené de façon souvent collective, puisque la BDIC et la LDH travaillent constamment ensemble. Les collections complètes de périodiques que l'association souhaite encore conserver, vont être prêtées à la BDIC qui se chargera de leur numérisation. La LDH renvoie aussi vers la bibliothèque des particuliers qui souhaitent effectuer des recherches sur son histoire, notamment par l'intermédiaire de son groupe de travail *Mémoires, histoire, archives*. Enfin, dans la tâche de constitution du fonds d'archives postérieures à 1945, pour pallier ses lacunes et saisir les aléas de l'histoire de la LDH, les ligueurs et anciens ligueurs sont d'une aide indispensable. ■

**Thomas Morel** est archiviste à la BDIC, il traite le fonds de la Ligue des droits de l'homme.

## Notes

1. Voir notamment Sophie Coeuré, *La Mémoire spoliée. Les archives des français, butin de guerre nazi puis soviétique, de 1940 à nos jours*, Paris, Payot, 2006. Réédition : Petite bibliothèque Payot, 2013. Sur le fonds LDH, Sonia Combe, "2. Paris-Moscou, aller-retour : historique d'une spoliation et d'une restitution" in *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme 1890-1940*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2004, p. 17-26. URL : <https://www.cairn.info/retour-de-moscou--2707142018-page-17.htm>, et Emmanuel Naquet, "Retour de l'URSS. Brève histoire de la mémoire de la LDH", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2010/4, n° 100, p. 55-57.
2. Sophie Coeuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, 2013, Paris, Editions Payot & Rivages, p. 207.
3. Voir l'article d'Emmanuel Naquet, "Entre justice et patrie : la Ligue des droits de l'homme et la Grande guerre", *Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale*, 1998, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5729986n.image.f95.tableDesMatières>, consulté le 20 décembre 2017.
4. BDIC, Archives historiques de la BDIC, F delta res 778/1, dossier 12, inventaire des collections Leblanc. Dix-sept Bulletins sont présents dans les collections.
5. Geneviève Dreyfus-Armand, "Les archives de la Ligue des droits de l'homme à la BDIC", in Sonia Combe et Grégory Cingal (dir.) *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme. 1898-1940*, La Découverte / BDIC, 2004, p. 13.
6. Bruno Van Dooren, "La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine", in Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle. 1914-1990*, BDIC, F delta 2078.
7. Alphonse Aulard fait partie des « dreyfusard des origines » (Emmanuel Naquet, *La Ligue des droits de l'homme : une association en politique (1898-1940)*, Tome 1, IEP, 2005, p. 623. Ces personnalités sont citées dans l'article de Bruno Van Dooren. Leur implication dans les instances de la LDH a été vérifiée à partir des annexes biographiques de la thèse d'Emmanuel Naquet, *La Ligue des droits de l'homme : une association en politique (1898-1940)*, Tome 1, IEP, 2005, p. 934 et suivantes, <https://spire.sciencespo.fr/hdl/2441/53160a8s3kupivc9kd5006133/resources/naquet-hist-2005.pdf>, consulté le 20 décembre 2017.
8. Georges Bourdon de 1898 à sa mort en 1938, également secrétaire général adjoint (1899-1903) puis vice-président (1936-1938) ; Marius Moutet de 1918 à 1936 puis de 1939 à 1947 ; Paul Painlevé de 1904 à 1927 ; Joseph Reinach de 1898 à 1905. 59 personnes composent le comité d'initiative, dont la liste a été retrouvée dans les archives de la BDIC (F delta res 778/2).
9. Emmanuel Naquet, op.cit., p. 834.
10. Au-delà, il faudrait analyser la création de la Société au regard d'autres structures qui l'ont précédées, comme la Société d'études documentaires critiques sur la guerre (SEDCG), fondée à la fin de l'année 1915 par des courants pacifistes minoritaires en marge de la Ligue des droits de l'homme. Voir Emmanuel Naquet, "La société d'études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d'une minorité pacifiste au sein de la Ligue des droits de l'homme", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 6-10.
11. Geneviève Dreyfus-Armand, "Les archives de la Ligue des droits de l'homme à la BDIC", art. cit., p. 15.
12. *Les Cahiers des droits de l'Homme*, 37<sup>ème</sup> année, n° 1, janvier 1937, p. 21. Signalé par Emmanuel Naquet à Geneviève Dreyfus-Armand, "Les archives de la Ligue des droits de l'homme à la BDIC", Ibid.
13. Date restituée à partir des dates de cotation retrouvées dans les registres de la BDIC. Difficile de retracer le contexte précis de l'entrée de ces archives. En ce qui concerne les campagnes de réhabilitation, les trois cartons relatifs aux « Fusillés de Souain » cotés en F delta res 0196, ont été recensés à la Bibliothèque en 1978. Ceux relatifs aux affaires Ohmé-Roberstein, Général Percin, Bonnet Rouge, ont été respectivement cotés en F delta res 78-79-80 en juin 1970.
14. Geneviève Dreyfus-Armand, "Les archives de la Ligue des droits de l'homme à la BDIC", art. cit., p. 14.
15. Blum Véronique, "Daniel Mayer et la BDIC: impressions et souvenirs", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°51-52, 1998. p.76-78, ici p. 77.
16. Franck Veyron, "Les droits de l'Homme à la BDIC", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°51-52, 1998, p. 79-80.
17. Outre les Archives Nationales, le Musée social a visiblement été envisagé. Voir les correspondances d'Henri Leclerc, mars 2000, Fonds LDH, Arch 0103/HL3, (cote provisoire).
18. *LDH-info. Bulletin national mensuel de la LDH*, n° 90, juin 2000, p. 4.
19. Sonia Combe, Grégory Cingal (dir.) *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme. 1898-1940*, Paris, La Découverte/BDIC, 2004. Cet ouvrage regroupe des articles proposant des pistes de recherche autour du fonds LDH revenu de Moscou, ainsi que son inventaire. Un numéro spécial de *Matériaux de notre temps*, n°72, 2003.]. "Droits de l'Homme, combat du siècle", exposition ouverte du 30 avril au 18 décembre 2004. Gilles Manceron, alors rédacteur en chef de *Hommes et Libertés*, la revue de la LDH, en est commissaire avec Laure Barbizet, responsable du musée, ainsi que Jean-Claude Famulicki. Voir également le catalogue de l'exposition : Gilles Manceron, Madeleine Rebérioux (dir.), *Droits de l'Homme. Combats du siècle*, Paris, Seuil/BDIC, 2004.
20. Formule prononcée lors d'un comité central, selon des informations rapportées par Bernard Wallon que nous remercions.